

22 octobre 2010 06h00 | Par **CHRISTINE MORICE**

Le suivi de First Solar

CONSEIL MUNICIPAL L'opposant Bernard Bret souhaite une commission locale d'information pour contrôler la future usine



Produisant des panneaux solaires avec un métal lourd, le site de First Solar à Blanquefort devra être très contrôlé. PHOTO N. LE LIÈVRE

Lors du Conseil municipal de rentrée qui s'est tenu mardi soir, les élus ont accordé, à l'unanimité, l'autorisation d'exploiter au fabricant américain de panneaux photovoltaïques, la société First Solar France Manufacturing SAS, qui doit s'installer sur l'écoparc de Blanquefort. Ce simple avis demandé aux représentants de la commune, en tant que voisins, fait suite à l'enquête publique prescrite par le préfet sur le sujet.

« Le projet permettra la création de 420 emplois. Environ 1,4 million de panneaux photovoltaïques seront produits par an », indique la délibération présentée par Jeannine Seillade, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et à l'Agenda 21.

Elle précise aussi que 140 000 à 160 000 mètres cubes d'eau seront consommés chaque année par l'entreprise, qu'une partie des eaux rejetées sera prise en charge par la station de traitement des eaux installée sur le site.

Attention au tellure de cadmium

Par ailleurs, le composant principalement utilisé pour la production des panneaux, étant le tellure de cadmium, lequel appartient à la catégorie des métaux lourds, des analyses seront réalisées pour obtenir « un état zéro avant la prise en charge des rejets aqueux de First Solar ». La délibération indique également que cette activité étant soumise à déclaration, il y aura obligation de contrôles

périodiques et d'analyses des eaux.

Mais le conseiller municipal Bernard Bret (groupe Ensemble changeons Parempuyre) en appelle à la vigilance. « Qui va être chargé de vérifier tous ces engagements ? », s'est-il interrogé, demandant la création d'une commission locale d'information sur le sujet. La proposition a été soutenue par Sabine Menaut (Parempuyre Avenir) mais n'a pas provoqué d'échos favorables du côté de la majorité municipale.

La gêne que pourrait occasionner cette activité industrielle a également été soulevée puisqu'il est prévu d'acheminer les panneaux photovoltaïques par la route, par le biais « de 16 poids lourds et cinq utilitaires par jour ».

Soutien à FAI

Par ailleurs, le Conseil a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 700 euros au comité de soutien et de sauvegarde des emplois industriels du site de First Aquitaine Industrie (FAI).

Cette aide est destinée à financer, a posteriori, le voyage des quelque 400 salariés de l'entreprise blanquefortaise qui sont allés manifester début octobre sur le stand de Ford, au Mondial de l'automobile, à Paris, pour « la sauvegarde de leurs emplois ».

Le maire, Béatrice de François était d'ailleurs du voyage avec d'autres élues de Parempuyre (Nicole Floirac, Jeannine Seillade et Roselyne Turbé) et du secteur.